

Bureau de la sécurité intérieure et des polices administratives
Pôle Polices administratives

ARRETE N° CAB-BSIPA-20260114-001
fixant la liste des personnes habilitées à former les propriétaires ou détenteurs
de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie

LE PREFET DU JURA

Vu la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux ;

Vu le Code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2009-376 du 1er avril 2009 relatif à l'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation prévue à l'article L.211-13-1 du Code rural et de la pêche maritime et au contenu de la formation ;

Vu le décret du 12 mars 2025 portant nomination de monsieur Pierre-Edouard COLLIEX, préfet du Jura ;

Vu le décret du 31 juillet 2025 portant nomination de la directrice de cabinet du préfet du Jura, madame Virginie BROUET-SAUZADE ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 avril 2009 fixant les conditions du déroulement de la formation requise pour l'obtention de l'attestation d'aptitude prévue à l'article L.211-13-1 du Code rural et de la pêche maritime, modifié par l'arrêté ministériel du 15 décembre 2009 ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 avril 2009 fixant les conditions de qualification et les capacités matérielles d'accueil requises pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude prévue à l'article L.211-13-1 du Code rural et de la pêche maritime ;

Vu l'arrêté préfectoral du 26 août 2025 portant délégation de signature à madame Virginie BROUET-SAUZADE, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet du Jura et à certains agents de cette direction ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DC-BSIPA-20251007-002 du 07 octobre 2025 fixant la liste des personnes habilitées à former les propriétaires ou détenteurs de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie ;

Sur proposition de madame la directrice de cabinet ;

A R R E T E

Article 1^{er} : L'arrêté préfectoral n° DC-BSIPA-20251007-002 du 07 octobre 2025 est abrogé.

Article 2 : La liste départementale des personnes habilitées à former les propriétaires ou détenteurs de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie, les propriétaires ou détenteurs de chiens désignés par le maire ou le préfet, en application de l'article L211-11 du Code rural et de la pêche maritime, susceptibles de présenter un danger ainsi que les propriétaires ou détenteurs de chien désignés par le maire ou le préfet, en application de l'article L.211-14-2 du Code rural et de la pêche maritime, ayant mordu une personne, figure en annexe du présent arrêté.

Article 3 : Le préfet peut diligenter un contrôle sur pièces ou sur place de la conformité des formations dispensées aux dispositions de l'article R.211-5-3 et de son arrêté d'application du 8 avril 2009. En cas de non conformité, l'habilitation peut être retirée après avoir mis l'intéressé(e) en mesure de présenter ses observations conformément à l'article R.211-5-5 du Code rural et de la pêche maritime.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication devant le tribunal administratif de BESANÇON – sis 30, rue Charles Nodier 25000 BESANÇON. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 5 : Madame la directrice de cabinet du préfet du Jura est chargée de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera tenue à la disposition du public à la préfecture et dans les mairies.

Fait à Lons-le-Saunier, le 14 janvier 2026

Pour le préfet et par délégation,

La directrice de cabinet



Virginie BROUET-SAUZADE

ANNEXE DE L'ARRETE N° CAB-BSIPA-20260114-001 du 14 janvier 2026

**LISTE DES FORMATEURS DE PROPRIETAIRES DE CHIENS DE CATEGORIES 1 ET 2
HABILITES DANS LE DEPARTEMENT DU JURA
(Habitations valables 5 ans à compter de la date de délivrance)**

NOM ET PRENOM	HABILITATION	DIPLOME, TITRE, QUALIFICATION	TELEPHONE	ADRESSE PROFESSIONNELLE/ LIEU DE FORMATION
M. ROUTIER Gaetan	39-21-001 du 04/05/2021	Educateur Canin	06 21 81 32 00	415 rue des Girards 71440 JUIF
Mme CURIE Camille	39-21-002 du 01/09/2021	Educateur Canin	06 31 91 10 14	3 rue de l'Etang – Froideville 39230 VINCENT-FROIDEVILLE
Mme CAYEL Francine	39-22-001 du 21/07/2022	Educateur Canin	07 71 00 73 07	Rue des prés 70700 CHOYE et à domicile chez les particuliers
M. DUBEL Christophe	39-22-002 du 14/11/2022	Educateur Canin	06 21 61 12 57	5 – 7 rue du stade 39700 RANCHOT
Mme GUERIN Pierrine	39-23-001 du 07/02/2023	Educateur Canin	06 34 20 76 44	8 route de Bletterans 39140 ARLAY et au domicile des particuliers
Mme DA CRUZ Nathalie	39-23-002 du 25/04/2023	Educateur Canin	07 69 71 52 32	7 rue de petites bois 71500 BANTANGES et à domicile chez les particuliers
Mme SOLLIER Bérengère	39-23-003 du 28/08/2023	Educateur Canin	06 59 76 78 24	1 rue du monument 70150 BEAUMOTTE LES PIN et à domicile chez les particuliers
Mme LEDANSEUR Julie	39-23-004 du 09/11/2023	Educateur Canin	06 25 14 99 07	Rue des Acacias 39700 RANCHOT et aux domiciles des particuliers
Mme AUBLE Aline	39-25-001 du 14/03/2025	Educateur Canin	06 27 81 48 41	Mairie Rue de l'Oberlin 39290 MENOTEY
M. DECARPENTRIE Pierre-Henri	39-25-002 du 14/03/2025	Moniteur de la société centrale canine	06 80 75 44 58	CLUB CANIN LEDONIEN Rue du Castel 39570 COURLANS et 375 chemin de la Coupe de France 39140 LES REPOTS
M. DELALANDE Gérald	39-25-003 du 14/03/2025	Moniteur de la société centrale canine	06 87 58 06 37	ASSOCIATION CANINE JURA SUD Rue Principale et 3 rue Montoiseau 39360 JEURRE et à domicile chez les particuliers
Mme DELALANDE Jeannine	39-25-004 du 14/03/2025	Monitrice de la société centrale canine	06 75 55 21 10	ASSOCIATION CANINE JURA SUD Rue Principale et 3 rue Montoiseau 39360 JEURRE et à domicile chez les particuliers

LISTE DES FORMATEURS DE PROPRIETAIRES DE CHIENS DE CATEGORIES 1 ET 2
HABILITES DANS LE DEPARTEMENT DU JURA
(Habitations valables 5 ans à compter de la date de délivrance)

NOM ET PRENOM	HABILITATION	DIPLOME, TITRE, QUALIFICATION	TELEPHONE	ADRESSE PROFESSIONNELLE/ LIEU DE FORMATION
Mme JOUX Florence	39-25-005 du 14/03/2025	Moniteur de la société centrale canine	06 88 55 54 35	ASSOCIATION CANINE JURA SUD Rue du Platane 39360 JEURRE et 7 rue de Roche Vive 39260 MOIRANS-EN-MONTAGNE et à domicile chez les particuliers
Mme MICHAUD Simone	39-25-006 du 14/03/2025	Monitrice de la société centrale canine	06 42 10 09 92	ASSOCIATION CANINE JURA SUD Place de la Gare 39120 PETIT-NOIR et à domicile chez les particuliers
M. DOS SANTOS FERREIRA Joaquim	39-25-007 du 20/03/2025	Moniteur de la société centrale canine	06 82 11 35 43	CLUB CANIN DU VAL DE BIENNE 4 chemin du Stade 39360 CHASSAL-MOLINGES
M. RIGOLLIER Christophe	39-25-008 du 07/10/2025	Educateur Canin	06 79 10 17 38	CHRIS ET COMPAGNIE 40 rue des Ecureuils 01460 BRION
Mme THENOT-RENDU Christelle	39-25-009 du 07/10/2025	Educateur Canin	06 10 82 03 96	CHRIS ET COMPAGNIE 40 rue des Ecureuils 01460 BRION
M. FERAT Laurent	39-25-010 du 07/10/2025	Educateur Canin	06 73 68 43 93	AU BONHEUR DU CHIEN 2 rue de Maizières 39210 VOITEUR
Mme JOYEUX Charlène	39-26-001 du 14/01/2026	Educateur Canin	06 79 04 96 39	279 Les Maratous 71580 SAILLENARD à domicile chez les particuliers